

Fonds d'Innovation Petite Enfance

Recueil des actions innovantes ou ayant un fort intérêt pour la Branche Janvier 2026

Le 9 juin 2023, Jean Christophe Combe, alors ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, annonçait la création du **Fonds d'innovation pour la petite enfance**.

Ce fonds innovation petite enfance (Fipe), doté de 10M€ par an, est cofinancé à part égale par l'Etat et la branche Famille. Un appel à projets relatif au FIPE a par ailleurs été publié en juin 2023 sur le site du ministère des solidarités.

Au total, **212** projets ont été co-financés sur la période de 2023 à 2025 (3 ans).

Avec ce fonds d'innovation, l'objectif de l'Etat et la branche Famille a été de faire émerger des territoires des projets innovants et inspirants, qui vont venir renouveler le cadre d'intervention des modes d'accueil, et pour lesquels les fonds de droit commun connaissaient des limites.

Le présent recueil donne à voir les projets les plus innovants ou ayant un fort intérêt pour la Branche famille. Il propose un état de bilan d'une partie des projets financés par le FIPE (1), un point d'avancement de chacun d'eux (2) ainsi que des fiches détaillées de certaines actions annexées à ce dossier (3).

Sommaire

Contexte et ambitions du Fipe	2
I. Bilan qualitatif du Caflab pour 26 dossiers.	3
Sélection des projets :	3
Cartographie des projets :	4
II. Etat d'avancement des projets :	5
III. Enseignements retirés des projets	7
Les bonnes pratiques repérées :	7
Les problèmes rencontrés :	8
Les besoins exprimés :	8
IV. Le sujet complexe des financements :	9
Les modèles économiques viables :	9
La nécessité de trouver des co-financements :	10
Conclusion :	11
Annexe 1 - les projets accompagnés par Région.....	12

Contexte et ambitions du Fipe

Le fonds FIPE soutient des projets innovants, qui renouvellent le cadre d'intervention des modes d'accueil et des autorités qui les soutiennent. Il s'agit d'accélérer ou renouveler les moyens d'agir en faveur :

- **Du renforcement de la qualité d'accueil des enfants et de la qualité de vie au travail des professionnels** (conception, rénovation des structures pour améliorer les conditions de travail des professionnels, pédagogies innovantes, investissement dans les débuts de carrière des professionnels de la petite enfance) ;
- **De la diversification et du développement des solutions d'accueil** (handicap, horaires atypiques, itinérance, accueil hybride enfant-parent, accueil parents enfants « hors les murs » - parc, bibliothèque, médiathèque, etc.) ;
- **De l'information et de l'accompagnement des familles pour favoriser le recours aux modes d'accueil** (coordination d'attribution des places dans le cadre d'un guichet unique d'information et d'inscription, couvrant tous les modes d'accueil du territoire (individuel, collectif, privé, public) ; démarches d'aller vers, lutte contre le non-recours) ;
- **Du renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel** (Mam et crèches familiales, analyse de la pratique, tiers lieux, intermédiation des démarches administratives).

Les projets soutenus devaient favoriser **une approche décroisonnée des interventions** (accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, insertion professionnelle...) et une **démarche coordonnée des acteurs** (Caf, Conseil départemental, France Travail, associations, communes, etc.).

A travers les financements du FIPE, une attention particulière a été portée à la répliquabilité des projets et la possibilité de les diffuser sur tout le territoire national (DROM compris).

Ainsi, l'ensemble des territoires français ont eu l'occasion de faire remonter des projets et une attention prioritaire a été portée aux territoires aux potentiels financiers par habitant les plus faibles ainsi qu'aux territoires, notamment ruraux et quartiers politique de la ville (QPV), ayant un faible taux de couverture en mode d'accueil.

Les comités de sélection ont veillé à la diversité des territoires retenus (urbains et ruraux, tissus industriels et résidentiels, projets portés par des communes ou des EPCI), afin que ces collectivités puissent jouer un rôle de « démonstrateur » à l'échelle nationale.

I. Bilan qualitatif du CafLab pour 26 dossiers.

Situation au 9 décembre 2026.

Sans méconnaître l'intérêt de l'ensemble des projets proposés par les partenaires et financés par le FIPE, certains projets et actions ont été sélectionnés par le CafLab et la Dpfas parce qu'ils présentaient un caractère innovant et/ou un intérêt particulier pour la Branche Famille.

Ainsi, **26 dossiers ont été retenus** pour être suivis **conjointement**, accompagnés et soutenus. Ceux qui présentent les résultats les plus probants et un potentiel de répliquabilité sont mis en lumière dans le présent recueil afin qu'ils bénéficient au réseau des Caf à travers un travail de documentation.

L'objectif de cette sélection a été d'accompagner les projets vers un modèle économique pérenne, vers de nouvelles sources de financements, avec un soutien à la mesure et l'évaluation d'impact avant qu'ils soient diffusés dans le réseau.

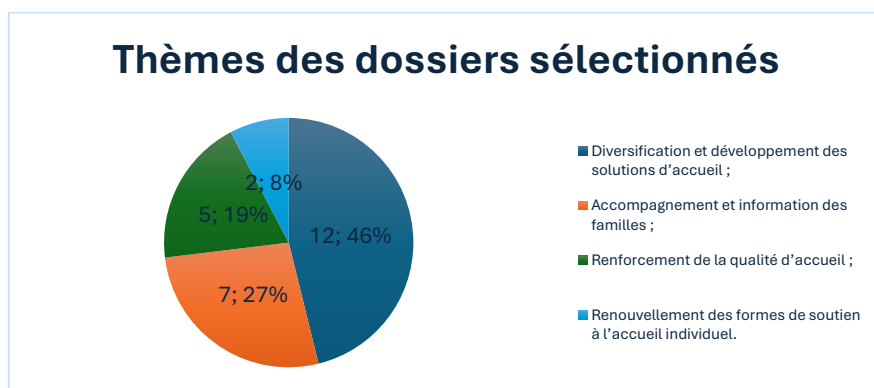
Pour ce faire, début juin 2025, l'ingénierie du CafLab (cheffe de projet innovation sociale territoriale et référents innovation en Région) a été proposée aux porteurs de projets avec le soutien des conseillers en Caf (souvent des conseillers techniques d'action sociale, parfois des agents de direction) qui accompagnent les porteurs de projets en proximité et au quotidien.

Ainsi, les travaux présentés ci-dessous proposent un état des lieux des projets menés, et des préconisations relatives aux dossiers accompagnés, observés et étudiés par le CafLab ainsi que des fiches descriptives des projets les plus aboutis et ayant un intérêt à être diffusés.

Sélection des projets :

Au regard des 4 catégories FIPE, les dossiers sélectionnés se répartissent ainsi :

- **12** - Diversification et développement des solutions d'accueil ;
- **7** - Accompagnement et information des familles ;
- **5** - Renforcement de la qualité d'accueil ;
- **2** - Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel.



La répartition des thématiques couvertes par les projets sélectionnés n'est cependant pas linéaire : un même projet peut couvrir plusieurs des catégories du FIPE.

Cartographie des projets :

Dans la sélection initiale des 26 projets, **9 régions** sont concernées :



Pour :

- 7 projets en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 1 en Centre Val de Loire ;
- 1 en Corse (PACA-Corse) ;
- 3 dans les Hauts de France ;
- 7 en Ile-de-France ;
- 2 à La Réunion ;
- 2 en Normandie ;
- 2 en Occitanie ;
- 1 en Pays de Loire.

Les **26 porteurs** de projets, ceux-ci se répartissent ainsi :

TYPE de porteurs de projets	Nbr	%
Collectivités locales (dont 12 communes)	19	73%
Associations (dont 2 Centres Sociaux associatifs)	3	12%
Départements	2	8%
Entreprise de l'économie sociale et solidaire (Hello Charly)	1	4%
Groupe mutualiste (Groupe VYV)	1	4%
TOTAL	26	100%

Sans surprise, les collectivités locales, très en proximité des populations, portent le plus grand nombre de projets de la sélection.

II. Etat d'avancement des projets :

Après avoir rencontré **23** conseillers en Caf (Conseillers techniques en action sociale / agents de direction...) et **10** porteurs de projets, voici ce qui ressort :

- **14** projets sont bien avancés (dont 1 en préfiguration d'un RPE / 1 en préfiguration d'un Centre Social-Laep / 2 créations d'une application mobile / 1 future maison des 1.000 premiers jours...).
- **2** projets n'ont pas démarré faute de financements (dont un devrait être repris – en partie – dans le cadre des travaux du Défi 2024 sur la pénurie de personnels dans le secteur de la petite enfance avec le projet Cocoon'âge de la Région AURA).
- **2** projets ont été abandonnés après le démarrage par manque de personnel et/ou du fait de difficultés de fonctionnement de la structure.
- **3** projets ont été retardés ou mis en pause en l'absence du coordonnateur ou parce qu'ils ont des problématiques de personnel.
- **2** projets sont « seulement » en phase de démarrage (faute de moyens humains et/ou de compétences pour porter le projet jusqu'ici).
- **3** restent non évalués à ce jour.

A noter que **deux projets** au moins avaient déjà bénéficié de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Accueil pour tous » et avaient débuté avant les financements du FIPE, qui sont venus en complément pour les consolider. Ces deux projets atteignent aujourd'hui un fonctionnement mature et cherchent des financements pérennes.

Recommandations possibles pour les appels à projets futurs :

- . **Anticiper le calendrier** : lancer l'appel à projets en juin afin de permettre un démarrage des actions en début d'année suivante, sur une année pleine.
- . **Sécuriser le financement dans la durée** : vérifier la soutenabilité du plan de financement et rappeler le caractère d'amorçage des appels à projets, en particulier lorsque les actions impliquent des recrutements.
- . **Vérifier les moyens humains** : s'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires, plusieurs projets ayant été abandonnés ou reportés faute de personnel.

Réussites et atteintes des objectifs

Si tous les projets observés ne sont pas encore matures, certains font déjà la preuve de travaux bien engagés et des réussites se dessinent.

En voici cinq exemples, non exhaustifs.

Le Coup de 

Il va à la **Ville de Grigny** qui revisite la classe passerelle par son expérimentation d'une classe moins de 3 ans au sein de l'école. A mi-chemin entre l'EAJE et l'école maternelle, cette classe moins de 3 ans assure la transition vers l'école pour les tout-petits. Ici une belle collaboration entre l'EAJE et l'Education nationale permet de faire bouger les lignes et de proposer aux enfants et à leurs familles un parcours de transition vers l'école.

D'autres projets remarquables peuvent également être mis en valeur ici :

En région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de Communes de Matheysine va vers les familles les plus fragiles. **Un mini-bus électrique** est mis à disposition de la Scic petite enfance. Les enfants y sont accueillis pour le trajet jusqu'au point d'ancrage où le mini-bus devient une crèche. **Un maillage soigné entre les différents partenaires** qui repèrent les besoins et l'équipe de la crèche qui accueille permet l'inclusion des enfants les plus vulnérables. Ici, une attention particulière est portée aux familles en grande fragilité. Les personnels sont formés et accompagnés pour accueillir ces publics.

En Pays de Loire, le Groupe Mutualiste VYV a créé une **micro-crèche d'application dans un lycée**. Cette micro-crèche PSU d'application a ouvert en 2023 avec une capacité de 12 places. La structure se situe au sein d'un lycée professionnel et agricole. Les liens entre la formation et l'accueil d'apprenants sont facilités. Les personnels de la micro-crèche comme les enseignants sont parties prenantes de l'accompagnement des futurs professionnels. Ici les temps pédagogiques deviennent des temps d'observation, de travail et d'échange avec les professionnels de la micro-crèche.

En Corse, la Communauté de Communes Celavu-Pruneli a embauché une personne ressource et lui a confié la double mission d'être le lien entre les familles, les usagers, les associations et les professionnels de la communauté de communes et de mener et de développer des actions en faveur des enfants, des parents et des personnels des crèches. De nombreuses actions ont été déployées : accueil des familles en situation de vulnérabilité ou en parcours AVIP, mise en place d'actions passerelles avec l'école favorisant l'immersion en classe de petite section, collaboration avec les MAM... Ici, il est désormais question de créer un relais petite enfance.

A la Réunion, **la Communauté de Communes de la Plaine des Palmistes** a créé une ressource petite enfance de proximité avec pour ambition de promouvoir les passerelles éducatives de la crèche à l'école, de soutenir les parents grâce à des dispositifs parentalité... Après un travail important de constitution du partenariat et notamment avec tout l'écosystème éducatif qui gravite autour de la ressource, de nombreuses animations ont été déployées :

organisation et animation d'espaces éphémères d'information et de promotion des dispositifs petite enfance, soutien au développement des connaissances des parents, organisation des passerelles éducatives, installation de rencontres entre professionnels, soutien aux assistantes maternelles, communication, soutien pour un accès aux droits et aux services en direction des parents. Tous ces travaux, ont montré leur efficacité. Il est désormais question de créer un Centre Social, un LAEP et un RPPE intégrés à une seule et même structure dont la forme juridique pourrait être une Scic.

Retours sur ces expérimentations financées via le FIPE :

Au regard des réussites énoncées ci-dessus, il apparaît que le financement de ces expérimentations a permis aux porteurs de projets de valider les besoins, d'une part, et de mettre en place des services qui vont être pérennisés et financés dans le droit commun, d'autre part. L'expérimentation a donc servi de tremplin pour valider les solutions proposées en réponse aux besoins non couverts ou mal couverts identifiés. Souvent, ces expérimentations n'auraient pas pu voir le jour sans ce financement initial et ce notamment sur les territoires ruraux les moins dotés.

III. Enseignements retirés des projets

Plusieurs enseignements peuvent être retirés de l'accompagnement de ces projets

Les bonnes pratiques repérées :

Il semble, au regard des entretiens et de l'analyse des résultats obtenus à travers ces expériences (et celles illustrées en fin de note), que certaines bonnes pratiques sont gages de réussite dans la mise en place et la pérennisation des projets :

- La recherche et l'embauche de coordonnateurs dédiés sur les projets d'envergure, même si elle décale un peu le projet dans le temps (processus d'embauche, montée en compétences...), semble souvent un facteur important pour atteindre les résultats souhaités tant dans la coopération entre les acteurs que dans la mise en place des actions sur le terrain.
- La réussite des projets est souvent liée à la volonté des personnes et à leur enthousiasme.
- Un terreau partenarial fertile facilite et accélère la mise en place des projets notamment lorsque ceux-ci demandent un effort de coopération, de la fluidité entre les différents acteurs, et de communiquer pour repérer et sensibiliser les publics.
- La coordination et la mise en réseau des différentes institutions et services existants est également un prérequis pour un travail productif sur les territoires. Les rapprochements avec les services de France Travail, de PMI ou encore des services d'insertion – même s'ils semblent intuitifs – doivent être consolidés pour mener à bien les projets notamment ceux de types places AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) voire AVIS (à vocation d'insertion sociale) par exemple.

Recommandations possibles pour les futures décisions de financements :

Privilégier les projets qui prévoient l'embauche d'un personnel dédié lorsqu'il s'agit de projets d'envergure voire de long terme.

Vérifier la réalité des coopérations de territoire avant d'engager un financement.

Les problèmes rencontrés :

Au-delà des recommandations ci-dessus, les porteurs de projets ou conseillers des Caf qui accompagnent les porteurs de projets mettent en exergue les difficultés suivantes :

- Le coût plus élevé des projets en itinérance (type micro-crèches ou RPE itinérants) ;
- La difficulté à trouver des financements pérennes pour prendre le relai des fonds FIPE ;
- La distance au numérique d'une grande partie des publics pour lesquelles les actions FIPE ont été pensées. Ainsi, pour les familles les plus paupérisées, les actions d'aller-vers sont les plus productives et demandent un investissement important plus particulièrement pour les familles peu habiles à utiliser les outils numériques.

Recommandations possibles pour les futures décisions de financements :

Mieux prendre en compte les coûts induits par l'itinérance des services petite enfance (coûts des déplacements / temps d'installation / temps de rangement / pénibilité...).

Penser les financements en sortie d'expérimentation dès l'appel à projet notamment lorsque le partenaire embauche du personnel.

Vérifier l'adaptation des solutions proposées aux compétences des publics cibles.

Les besoins exprimés :

L'accompagnement du CafLab a aussi été l'occasion de recueillir les besoins méthodologiques, organisationnels ou encore d'outillage des Caf et des porteurs de projets.

Ainsi, certains d'entre eux ont exprimé les besoins suivants :

- Une formation à l'ingénierie de projets pour soutenir les porteurs ou porter les projets (méthodologie de projet et projet en « mode » agile) ;
- Une sensibilisation à la mesure et l'évaluation d'impact des actions menées ainsi que le référencement de cabinets ou professionnels en capacité de réaliser ces évaluations ;
- Un soutien dans la recherche de financements autres que les financements mobilisés « classiquement » pour pérenniser les modèles économiques des projets ;
- Des éléments de langage pour promouvoir l'achat de places en multi-accueil pour les entreprises et les employeurs.

Recommandations possibles pour outiller les Caf et les porteurs de projet :

Prévoir une formation à la gestion de projets pour les conseillers techniques des Caf nouvellement embauchés.

Diffuser le guide de préparation au montage de projets (guide d'incubation) élaboré par le CafLab auprès des porteurs de projets ainsi que celui sur la comitologie.

Engager une réflexion sur la mesure d'impact des projets lauréats d'un appel à projets réalisable par le porteur de projet lui-même.

Travailler les modèles économiques avec les porteurs de projets dès leur conception. Les orienter vers la structure juridique la plus à même de pérenniser le projet (Association, Scic, Scoop...).

Promouvoir le « guide employeur » réalisé par la CNAF pour inciter à l'achat de places en EAJE afin qu'il soit mieux connu par les acteurs.

IV. Le sujet complexe des financements :

Plusieurs réalités budgétaires ont été observées parmi les projets accompagnés :

1. Des projets qui vont aller vers des financements pérennes de type prestations de services : RPE / Centre sociaux. Ceux-ci ont pu bénéficier d'une année de financement FIPE supplémentaire permettant la transition en 2026 vers de la prestation de service.
2. Des projets avec un besoin de financement sur un an supplémentaire pour travailler le modèle économique (au moins 4 projets).
3. Des projets à étudier au regard de financements nationaux plutôt que locaux.
4. Des projets qui ont trouvé leur modèle économique à compter de 2026.
5. Des projets terminés.
6. Des projets qui ne vont pas perdurer (par exemple des actions « parentalité » menées sur le temps de travail du RPE sans moyens humains supplémentaires).

Recommandations possibles pour outiller les Caf et les porteurs de projet :

Prévoir des financements supplémentaires pour les projets qui vont aller vers des prestations de service et pour les projets qui ont besoin d'une année supplémentaire pour retravailler leur modèle économique et leur évaluation d'impact.

Regarder les actions qui pourraient bénéficier de financements nationaux pour étendre leur champ d'action à tout le territoire métropolitain et aux DROM (notamment pour les appli mobiles).

Penser aux fonds régionaux ou européens via les appels à projet Leader ou FSE.

Il est à noter que certaines politiques « périphériques » peuvent réinterroger les modèles économiques des projets et des structures financées tels que :

- La réduction des financements sur l'apprentissage ;
- Les temporalités différentes dans les apports budgétaires des partenaires (FSE, financements des REAAP, financements FIPE...) ;
- Ou encore des réglementations nouvelles comme le décret d'avril 2025 sur les crèches et les micro-crèches qui demandent un encadrement renforcé.

Les modèles économiques viables :

Pour **au moins trois porteurs** de projets, les financements FIPE ont permis de valider les besoins en termes de service aux familles ce qui entraîne la création de structures et services pérennes qui seront financés par des prestations de service :

- En Corse, le passage d'un poste de préfiguration d'un RPE à un RPE effectif ;
- A la Réunion, passage d'une ressourcerie petite enfance à la création d'un Centre Social et d'une ludothèque.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, la CDC Brioude va vers l'élargissement de son RPE...

Le rôle d'amorçage des fonds FIPE est donc validé pour ces projets. Ils ont montré leur efficacité sur les territoires et permettent aux porteurs d'aller plus loin dans l'offre de service proposée aux familles sur leur territoire.

Enfin, l'analyse des dossiers permet de voir arriver de nouveaux modèles de financements et une attention accrue à la qualité des projets, tant dans l'accueil des publics que dans les actions proposées. une prise en compte des porteurs de projets de la qualité que ce soit au niveau de l'accueil des publics ou des actions proposées.

Ainsi, un grand nombre de ces actions et/ou projets pourront trouver dans le FPT « classique » des solutions de financement :

- L'itinérance, par exemple, sera financée via l'axe 4 du FPT ;
- La création de places de répit parental pourra être imputée au FPT axe 2...

Recommandations possibles pour outiller les Caf et les porteurs de projet :

Favoriser la mutualisation des places AVIP sur les territoires tant en EAJE qu'en accueil individuel de sorte qu'une place soit systématiquement disponible en cas de besoin.

Au-delà des prestations de service, promouvoir les financements proposés dans l'axe 4 du FPT pour les projets proposant des services mobiles et ainsi compenser une partie du surcoût de la mobilité.

Avoir une approche de soutien pour les actions favorisant le répit parental (et notamment dans des cas d'urgence) en mobilisant, là aussi, le FPT ou le Fonds National Parentalité (FNP).

La nécessité de trouver des co-financements :

Etant donné que les porteurs de projets doivent aller rechercher de nouveaux financements pour avoir des modèles économiques plus robustes, quelques bonnes pratiques pourraient leur être suggérées :

- Se rapprocher des entreprises de leur territoire pour co-financer des services (achat de places dans les EAJE par exemple (politique RSE...) ;
- Rechercher et créer d'autres formes juridiques pour porter les projets, notamment des formes d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (Scoop / Scic...).

Recommandations possibles pour outiller les Caf et les porteurs de projet :

Sensibiliser et former les conseillers techniques d'action sociale aux différentes formes d'entreprise de l'ESS et aux modèles économiques des projets. Outiller les gestionnaires d'EAJE pour qu'ils puissent démarcher les entreprises afin de les investir dans les établissements notamment par l'achat de places.
--

Conclusion :

Les projets FIPE t qui ont été accompagnés par les Caf sont des projets sélectionnés pour leurs actions innovantes et/ou ayant un fort intérêt pour la Branche. L'analyse qui en est faite a montré une vraie plus-value de chacun des projets qui ont pu être étudiés.

Certains sont remarquables et ont vraiment fait bouger les lignes. On peut y voir l'investissement des porteurs de projets et des collaborateurs en Caf qui les accompagnent. On peut également noter qu'il a été nécessaire pour chacun d'eux de mobiliser tant des moyens financiers que des moyens humains. Sans ces derniers, les projets n'ont généralement pas pu être menés à bien.

La question financière reste une question entière : si de belles réalisations sont mises en lumière et en valeur ici, il reste essentiel de penser les modèles économiques dès l'appel à projet initial pour ne pas mettre en difficulté les porteurs de projets et plus particulièrement ceux qui ont pris le parti d'embaucher du personnel. La transition vers des financements de droit commun (prestation de service RPE ou encore Centre Social par exemple) doit être envisagée à l'aube du projet.

Enfin, dans le cadre d'une reconduction d'un tel dispositif, il sera nécessaire de le penser à plus long terme (4 ans au lieu de 2). En effet, les projets les plus aboutis aujourd'hui sont ceux qui avaient bénéficié de l'appel à projet AMI avant celui du FIPE. La temporalité COG pourrait donc être intéressante à la fois pour faire émerger de nouvelles solutions, mais également pour les valoriser dans la COG suivante.

XXXXXXXX

Annexe 1 - les projets accompagnés par Région

Au-delà de la situation géographique, un code couleur permet de repérer la catégorie FIPE auquel le projet peut être associé :

Qualité d'accueil et qualité de vie au travail

Renforcement de la qualité d'accueil des enfants et de la qualité de vie au travail des professionnels.

Diversification et le développement des solutions d'accueil

Handicap, horaires atypiques, itinérance, accueil hybride, accueil parents-enfants « hors les murs »...

Favoriser le recours aux modes d'accueil

Information et l'accompagnement des familles pour favoriser le recours aux modes d'accueil.

Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel

Mam et crèches familiales, analyse de la pratique, tiers lieux, intermédiation des démarches administratives) :



6 projets pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Annonay Rhône Agglomération

Dans le cadre de l'innovation, parmi l'ensemble du projet porté par la collectivité, quatre actions ont été retenues :

Action 3 : Etendre le dispositif à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) à une expérimentation autour de l'insertion sociale (AVIS) ;

Action 4 : Créer un pool de remplacement des professionnels petite enfance et assurer la continuité de l'accueil en crèche et crèche familiale ;

Action 5 : Renforcer l'accompagnement des assistants maternels à domicile et en maison d'assistants maternels (MAM) et développer l'itinérance du Relais Petite Enfance (RPE) ;

Action 6 : Expérimenter des nuits de répit pour les familles isolées, en prévention du burn-out parental.

Trois actions parmi les quatre sélectionnées ont pu être mises en œuvre : le passage des places AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) en place AVIS (à vocation d'insertion sociale) pour 1 place sur 4 ; la création d'un pool de remplacement avec 1,3 ETP qui œuvre dans 3 structures petite enfance ; la mise en place du RPE itinérant avec 8 lieux de stationnement.

L'action « nuits de répit » n'a pas pu être mise en place.

Niveau de maturité : phase de montée en charge.

Fiche projet disponible : Oui → 3 fiches disponibles.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Pour cette communauté de communes, les objectifs du projet sont les suivants :

- Prévenir les inégalités d'accès aux modes d'accueil ;
- Soutenir le développement qualitatif et quantitatif de solutions d'accueils diversifiées.

Cette collectivité expérimente un dispositif partenarial de « places tremplin » pour proposer aux parents en situation de vulnérabilité un accompagnement décroisé : inclusion sociale / insertion professionnelle / soutien à la parentalité / mise en place d'un mode d'accueil sur mesure. Les familles sont orientées par les partenaires.

Cette action a permis de travailler sur le répit parental et la prévention des violences intra-familiales.

En complément, la collectivité a déployé sur l'ensemble du territoire intercommunal des actions de soutien à la parentalité en créant les conditions de maximisation de leur fréquentation par les familles en situation de fragilité.

Dans la continuité de ces travaux, la collectivité va travailler sur la création de places AVIP chez les assistants maternels. Les travaux sont prévus pour la rentrée 2026.

Niveau de maturité : phase de montée en charge.

Fiche projet disponible : Oui → 2 fiches disponibles.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil.**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**

Commune de Lurcy-Lévis

Dix communes ont missionné le centre social et culturel pour créer et animer une plateforme itinérante Petite Enfance Parentalité Nord Allier, en s'appuyant sur son savoir-faire et son expérience à gérer un RPE, un Café des Parents, un LAEP et des accueils de loisirs ouverts aux enfants de moins de 3 ans. Les axes de travail, pour ce projet, sont les suivants :

- Axe 1 : Pas de familles sans solution de garde de qualité ;
- Axe 2 : Pas de solution de garde sans une approche globale de la famille.

Niveau de maturité : phase de montée en charge.

Fiche projet disponible : Oui.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil.**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**

Communauté de Communes de Matheysine

Il s'agit d'un projet ambitieux et global accompagné par la Caf 38.

Trois projets du dossier sont suivis :

Projet 3 du dossier : ouverture de la crèche à Saint-Théoffrey

Créer une micro-crèche avec labellisation AVIP implantée sur un axe routier très fréquenté avec un projet pédagogique basé sur les ressources naturelles et culturelles de la commune.

Concevoir un espace de rencontres pour les visites médiatisées pour les 0-6 ans suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), l'application des décisions des juges familiaux et le suivi des familles du foyer de femmes.

Favoriser le travail interdisciplinaire entre professionnels de la petite enfance et de la protection de l'enfance.

Projet 4 du dossier : A la découverte de la parentalité

Développer les lieux de parentalité comme des espaces de mixité sociale et d'accompagnement au déploiement des capacités parentales avec une attention particulière aux familles en fragilité sociale et familiale, ayant un enfant porteur de handicap, allophones, primo-arrivantes...

Faciliter la mobilité des publics pour favoriser l'accès aux divers équipements, services et actions pédagogiques déployées.

Projet 5 du dossier : Co-apprentissage

Former les professionnels pour soutenir la stratégie petite enfance de la CDC.

Croiser les savoirs entre les professionnels et les parents en situation de fragilité.

Certaines réalisations sont déjà effectives ou le seront très rapidement : l'embauche d'un coordonnateur FIPE ; l'ouverture de la micro-crèche en janvier 2026 ou encore l'ouverture de l'espace de médiation en janvier 2026 également.

Cette communauté de communes se trouve sur un territoire rural avec peu de moyens. La collectivité a attendu d'avoir l'accord du FIPE avant de commencer les travaux. Ces financements sont arrivés à point nommé pour cette collectivité.

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche pour toutes les actions.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**

Agglomération du Pays de Gex (Ain)

Les travaux financés dans le cadre de l'appel à projets FIPE devraient aboutir à la création d'une crèche d'application et d'un relais petite enfance expérimental qui travaillera autour de la qualité d'accueil en structure comme chez les assistants maternels.

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions.

Fiche projet disponible : Oui.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**

- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**

Commune du Plateau de Hauteville

L'ambition du projet est de maintenir et diversifier l'offre d'accueil sur un territoire rural et précarisé en veillant à promouvoir la qualité d'accueil et la qualité de vie au travail. Un travail important sur la structure petite enfance est en cours. Il préfigure les actions prévues dans le dossier FIPE (alliance entre la crèche familiale et l'accueil collectif / travail sur les collaborations entre professionnels / mise en place d'une commission d'attribution des places / mutualisation des lieux et des outils pédagogiques).

Niveau de maturité : phase de montée en charge.

Fiche projet disponible : Oui.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**



1 projet dans le Cher

Commune de Saint-Amand-Montrond

Projet dans la continuité d'actions existantes MAIS avec une approche globale de l'ensemble des thématiques liées à la petite enfance et un effort d'innovation dans la thématique de l'inclusion des enfants porteurs de handicap ainsi que dans la promotion de l'attractivité des métiers de la petite enfance.

Actions suivies par le CafLab :

Développement des formes de soutien à l'accueil individuel (ateliers de valorisation des compétences, intermédiation administrative, sensibilisation à l'accueil inclusif, analyse de pratiques...);

Atelier pour les futurs parents-employeurs : comment devenir parent-employeur, démarche, rôle, droits et devoirs.

Organisation de temps de répit pour les parents d'enfants en situation de handicap appelés « ta main dans la mienne ».

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions.

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions.

Fiche projet disponible : Oui – 3 fiches pour toutes les actions.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**



1 projet en Corse (mis en lumière dans la partie « réussite de cette note »).

La Communauté de Communes Celavu-Pruneli a embauché une personne ressource et lui a confié la double mission d'être le lien entre les familles, les usagers, les associations et les professionnels de la communauté de communes et de mener et de développer des actions en faveur des enfants, des parents et des personnels des crèches. De nombreuses actions ont été déployées : accueil des familles en situation de vulnérabilité ou en parcours AVIP, mise en place d'actions passerelles avec l'école favorisant l'immersion en classe de petite section, collaboration avec les MAM... Ici, il est désormais question de créer un relais petite enfance.

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**



2 projets dans les Hauts-de-France – tous deux issus de l'AMI « Accueil pour tous ».

Entreprise de l'ESS Hello Charly (SAS agréée ESUS – Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) engagée dans l'orientation scolaire et professionnelle auprès des jeunes de 15 à 24 ans.

Ce projet entre dans le cadre du SDSF de la Caf de l'Oise, au carrefour de la jeunesse et de la petite enfance. Il participe à la promotion des métiers de la petite enfance.

Hello Charly propose 3 offres :

- 1 - l'accompagnement et orientation des jeunes ;
- 2 - les maraudes numériques ;
- 3 - la découverte des métiers.

Objectif : lutter contre la pénurie des professionnels dans le secteur de la petite enfance avec une méthode d'approche des jeunes : repérage des jeunes sur les réseaux sociaux, levée des idées reçues sur les métiers de la PE, mise en lumière des opportunités des métiers dans un secteur géographique.

Objectif quantitatif : 8.000 jeunes à sensibiliser.

Niveau de maturité : phase de pérennisation et de développement à d'autres départements.

Niveau de maturité : phase de pérennisation de l'action.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**

Caf et Conseil Départemental 62

Le projet a pour objectif d'augmenter le nombre d'enfants issus de familles vulnérables accueillis en structures par la création de 8 postes d'intermédiation Familles / EAJE.

Le portage conjoint CD (service de PMI) et CAF promeut l'égalité d'accès aux modes d'accueil.

Cibles : familles sans mode d'accueil / sans activité professionnelle pour les aider à aller vers l'accueil du tout-petit.

En parallèle, cette expérimentation fait l'objet d'une évaluation qualitative avec le concours d'un sociologue universitaire.

Niveau de maturité : phase de pérennisation.

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Oui.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- Favoriser le recours aux modes d'accueil



3 projets en Ile-de-France

Mairie de Grigny en Essonne (mis en lumière dans la partie « réussites » de cette note).

Création d'un nouveau parcours « petite enfance » par l'ouverture d'une classe moins de trois ans (MTA) qui permet la transition du milieu d'éveil au milieu scolaire. Il s'agit d'une classe MTA hébergée dans l'école animée par une enseignante et une EJE.

Il s'agit ici d'enrayer les déterminismes de la pauvreté et les facteurs de vulnérabilité chez l'enfant.

Objectifs spécifiques : prévention précoce, accès à un mode d'accueil déconnecté de la reprise d'emploi, allègement du coût pour les familles en scolarisant les MTA (moins de trois ans), transfert d'expertise entre l'EAJE et l'EN.

Niveau de maturité : phase d'expérimentation de la première classe MTA ouverte en 09/2025.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- Qualité d'accueil et qualité de vie au travail
- Diversification et le développement des solutions d'accueil
- Favoriser le recours aux modes d'accueil

Conseil Départemental 77

Le projet est d'accompagner les publics du département de Seine-et-Marne vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins grâce au dispositif la Balle au Bond s'appuyant sur deux

opérateurs : la Maison de l'Emploi et de la Formation Grand Paris Sud et la Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M21E).

Les objectifs pour ce projet sont de : favoriser l'accès à un mode d'accueil adapté pour les personnes en situation de vulnérabilité et notamment les bénéficiaires de RSA à travers la mise en place d'un accompagnement individuel et personnalisé ; contribuer à favoriser l'émergence de nouvelles places d'accueil notamment individuelles en accompagnant les assistants maternels vers l'obtention d'un agrément ou en redynamisant les professionnels s'étant détournés de ce projet professionnel ; expérimenter une labellisation « assistant maternel » à vocation d'insertion professionnelle afin de répondre aux besoins des publics en insertion.

Niveau de maturité : phase de pérennisation du projet.

Niveau de maturité : phase de pérennisation du projet.

Fiche projet disponible : Non.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Non

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**

Mairie de Villejuif

Le projet est de passer de la ludothèque sédentaire à la Famili'mobile !

Il vise à aider les familles - en particulier en situation de vulnérabilité - en leur fournissant des informations et une orientation vers des modes d'accueil adaptés et des services d'accompagnement social.

Il repose sur une équipe itinérante de professionnels de proximité dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et du médico-social. Son objectif principal est de réduire les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins, aux modes d'accueil et à la culture.

Projet Famili'mobile, c'est une équipe de professionnels pluridisciplinaire pour expérimenter : le développement des services d'accompagnement à la parentalité (Maison des parents / Maison des 1000 1ers jours) ; le développement de concepts hybrides comme la LUDOMOBILE qui promeut un travail intégré et une prévention précoce à travers deux modes d'activités, sédentaire (café) et mobile (itinérant) ; l'accueil occasionnel généralisé à tous les EAJE et hors les murs ; la création d'un second RPE dans une structure polymorphe dédiée aux services aux familles et l'incitation à l'égard du secteur associatif et hospitalier à proposer une offre adaptée et spécialisée pour les familles les plus vulnérables.

Niveau de maturité : Niveau de maturité : phase de pérennisation du projet global.

Fiche projet disponible : Non.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Non

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**



2 projets sur l'île de la Réunion

La Communauté de Communes de la Plaine des Palmistes (projet mis en lumière dans la partie « réussites » de cette note) a créé une ressourcerie petite enfance de proximité avec pour ambition de promouvoir les passerelles éducatives de la crèche à l'école, de soutenir les parents grâce à des dispositifs parentalité... Après un travail important de constitution du partenariat et notamment avec tout l'écosystème éducatif qui gravite autour de la ressourcerie, de nombreuses animations ont été déployées : organisation et animation d'espaces éphémères d'information et de promotion des dispositifs petite enfance, soutien au développement des connaissances des parents, organisation des passerelles éducatives, installation de rencontres entre professionnels, soutien aux assistantes maternelles, communication, soutien pour un accès aux droits et aux services en direction des parents. Tous ces travaux, ont montré leur efficacité. Il est désormais question de créer un Centre Social, un LAEP et un RPPE intégré à une seule et même structure dont la forme juridique pourrait être une Scic.

Niveau de maturité : phase de pérennisation des actions et du projet global.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**

L'association Babyland

Le projet ici est la mise en service d'un réseau de crèches itinérantes type Babybus intégrant : un volet crèche avec de l'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence des enfants âgés de 5 mois à 5 ans en mode PSU ; un volet social avec le développement d'une offre de service permettant l'accompagnement à la parentalité, la promotion de la santé, l'accès aux droits et au numérique, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle.

Ce projet avait été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet AML « Accueil pour tous ».

Il prévoit le déploiement d'un réseau de 11 micro-crèches de 12 places, avec 3 Secteurs d'implantation par communes.

Au 12 novembre 2025, 4 micro-crèches itinérantes sont opérantes. Les projets ont évolué au fil des négociations avec les collectivités et des transferts ont été opérés d'une commune à l'autre. Ainsi, quatre Babybus supplémentaires devraient entrer en service prochainement.

Niveau de maturité : passage à l'échelle avec le déploiement de micro-crèches supplémentaires.

Niveau de maturité : phase d'expérimentation et de montée en charge.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Qualité d'accueil et qualité de vie au travail**
- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**
- **Renouvellement des formes de soutien à l'accueil individuel**



1 projet en Normandie

Communauté de Commune Vire au Noireau en collaboration avec l'association l'Etape

Le projet de cette CDC a pour but de favoriser la mise en relation d'auxiliaires parentaux avec les familles pour une **garde à domicile** sur des horaires atypiques, en partenariat avec la Fepem et les employeurs locaux. Il se matérialise par la création d'une **application** mobile qui permet de créer le lien entre les parents demandeurs et les auxiliaires parentaux.

La première phase d'expérimentation de ce dispositif innovant de garde d'enfant à domicile en horaires atypiques a été déployée en 2023. Un coordinateur a été engagé par l'association l'Etape. Une application permettant de créer le lien entre les parents demandeurs et les auxiliaires parentaux a été mise en place.

Niveau de maturité : passage à l'échelle.

Niveau de maturité : phase de pérennisation de l'action.

Fiche projet disponible : Oui – 1 fiche action.

Budget disponible : Non.

Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Oui

Catégories FIPE concernées :

- **Diversification et le développement des solutions d'accueil**
- **Favoriser le recours aux modes d'accueil**



1 projet en Occitanie

Commune de Saint-Jean en Haute-Garonne

L'axe 2 du projet de la collectivité a été retenu pour un accompagnement du CafLab. Le sujet est de « faire des passerelles vers l'école maternelle ».

L'objectif est de faciliter l'entrée à l'école en associant les professionnels et les parents dans la découverte progressive du milieu scolaire, à savoir : créer des liens de confiance entre parents et professionnels ; favoriser la collaboration entre acteurs ; soutenir la continuité et la complémentarité éducative au bénéfice des enfants ; décloisonner les pratiques et développer des actions communes entre les différents lieux de vie de l'enfant (famille, crèche, Mam, assistant maternel, école).

Le projet va se décliner par la mise en place d'outils, de conférences, d'un livret d'accueil et d'ateliers sur les postures et les situations d'apprentissage.

Niveau de maturité : montée en charge du projet.

Niveau de maturité : Non connue.
Fiche projet disponible : Non.
Budget disponible : Non.
Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Non

Catégories FIPE concernées :

- Qualité d'accueil et qualité de vie au travail
- Diversification et le développement des solutions d'accueil
- Favoriser le recours aux modes d'accueil



1 projet en Pays de Loire.

Groupe VYV3 - (projet mis en lumière dans la partie « réussites » de cette note)

Ouverture en 2023 d'une micro-crèche PSU d'application pour 12 places.

La structure se situe au sein du lycée professionnel et agricole « Les Buissonnets ».

Les liens avec la formation et l'accueil d'apprenants sont facilités.

Le pôle de compétence et de promotion créé par l'établissement de formation offre l'opportunité de réunir l'ensemble des acteurs territoriaux, sociaux et économiques pour mettre en cohérence les voies de formation professionnelle et les préoccupations émergentes des filières.

Il s'agit d'un lycée d'application avec une micro-crèche, une conciergerie d'entreprise et de quartier, un magasin de produits locaux, une ferme urbaine, des logements inclusifs pour seniors handicapés, une restauration rapide... Ces services sont proposés aux habitants et aux familles.

Niveau de maturité : phase de montée en charge.
Fiche projet disponible : Non.
Budget disponible : Non.
Résultats obtenus disponibles dans la fiche : Non

Catégories FIPE concernées :

- Qualité d'accueil et qualité de vie au travail
- Diversification et le développement des solutions d'accueil